

Perfectionnement à la paie - Niveau 2

3 j (21 heures)

Ref : GPPP

Public

Gestionnaire paie et Responsable paie

Pré-requis

bonne pratique de la paie ou avoir suivi « initiation à la paie – niveau 1 »

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue
Questionnaire préalable de positionnement
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Catalogue de formation OCAPIAT :

- [Inscription en présentiel à Toulouse](#)

Objectifs

Acquérir les techniques de paie
Maîtriser les charges sociales
Fiabiliser la dernière paie

Programme détaillé

MAITRISER LES CHARGES SOCIALES

- Les différentes cotisations sociales et organismes collecteurs
- La proratisation du plafond de la sécurité sociale et détermination des bases de cotisations
- Les cotisations de retraite suite à la réunification AGIRC ARRCO
- La cotisation d'allocations familiales et le complément d'allocation familiale
- La cotisation Maladie et le complément Maladie
- La réduction générale de cotisation
- La réductions cotisations des HS et HC et défiscalisation

REGULARISER LES BASES DE COTISATIONS

LA GESTION DES ARRETS DE TRAVAIL

- Complément de salaire maladie, maternité et accident du travail
- Calcul des IJSS et mécanisme de la subrogation
- Calcul de la Garantie au net
- Indemnités de prévoyance (régime social)

LES AVANTAGES EN NATURE, LES FRAIS PROFESSIONNELS ET LES RETENUES SUR SALAIRE

- Les avantages en nature
- Les frais professionnels
- Les saisies sur salaire et les pensions alimentaires

LE CALCUL DE LA DERNIERE PAIE

- Les indemnités de ruptures (licenciement, rupture conventionnelle et départ à la retraite)
 - Les régimes sociaux et fiscaux des indemnités de sortie
-